



© cisainnovation.com

RENDEZ-VOUS ANNUEL DU RÉSEAU RACINES

Synthèse de l'événement



RÉSEAU RACINES
INCUBATEURS D'ENTREPRISES AGRICOLES

**FAITS SAILLANTS DE LA
PREMIÈRE ÉDITION**
> 19 MARS 2024

Un projet piloté par le



Québec 

Un projet est rendu possible grâce à un financement du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)

reseau Racines.ca

Pierre Olivier Quimet
Christine Vigneault-Gingras

RENDEZ-VOUS ANNUEL DU RÉSEAU RACINES

Une première rencontre pour l'OBNL dédiée aux incubateurs d'entreprises agricoles du Québec

Le mardi 19 mars 2024 de 8 h 30 à 16 h 30 | Pavillon Arthabaska, Victoriaville

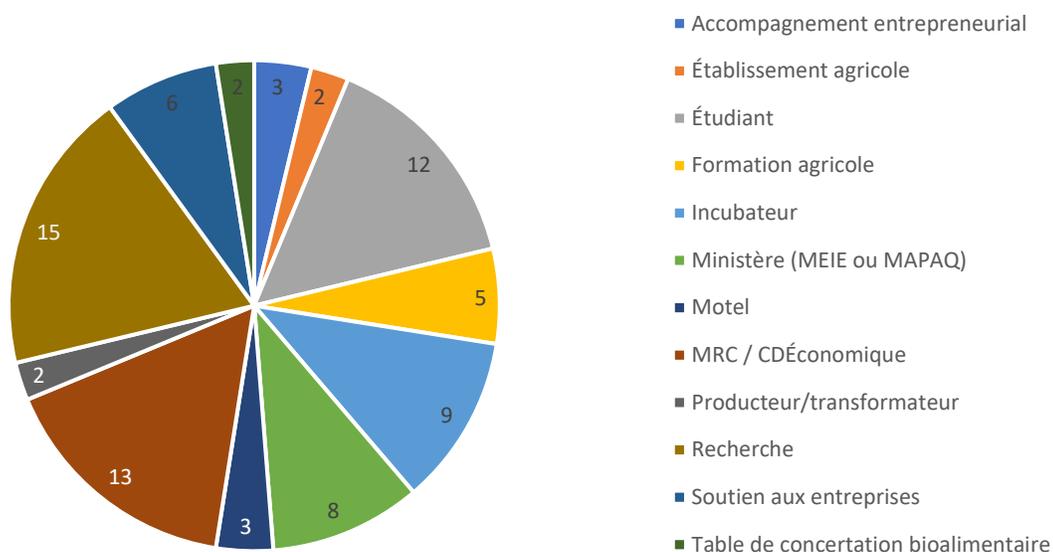
1. LES OBJECTIFS DU RENDEZ-VOUS

- Améliorer les connaissances des formes de gouvernance et de gestion des incubateurs d'entreprises agricoles en activité au Québec.
- Découvrir un modèle de réseau, ses forces, son parcours et les retombées procurées aux membres dans une autre région du monde (France)
- Identifier les connaissances à inclure dans un « Guide de démarrage et de gestion d'un incubateur d'entreprises agricoles » ainsi que les personnes expertes à consulter pour rédiger ses chapitres.
- Réseauter afin de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de l'écosystème de la formation et de l'établissement en agriculture.

2. PARTICIPATION

En tout, 80 personnes ont participé au premier Rendez-vous annuel du Réseau Racines.

Graphique 1. Répartition des participants par secteur d'activité



3. PRÉSENTATION DU RÉSEAU RACINES

Par Pierre Olivier Ouimet, Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA)

Cette présentation a détaillé le parcours du Réseau Racines, de son émergence jusqu'à sa constitution officielle sous forme d'OBNL. Les principaux jalons sont les suivants :

- 2018 : Premier rassemblement des porteurs d'incubateurs d'entreprises agricoles au Québec : consensus sur l'utilité et la volonté de créer un réseau québécois pour ces incubateurs.
- 2019 : Deuxième rassemblement afin d'établir les bases de ce réseau.
- 2020 : Obtention d'un financement de recherche-action pour développer un réseau d'incubateurs d'entreprises agricoles. Mandat réalisé avec l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) et le Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CERSÉ).
- 2022 : Forum sur l'établissement agricole. Il s'agissait d'un événement visant à élargir le cercle de réflexion autour de la création d'un réseau québécois des incubateurs d'entreprises agricoles.
- 2023 : Formalisation du Réseau Racines.
- 2023 : Obtention d'un financement (MEIE) pour expérimenter son fonctionnement et assurer la pérennité du réseau des incubateurs d'entreprises agricoles. Assemblée de fondation et création d'un conseil d'administration.

De plus, les fondements de ce nouveau réseau et son plan d'action ont été présentés de façon à bien introduire la journée. Ce plan comprend notamment :

- Tenue d'un événement annuel;
- Élargissement du membrariat;
- Représentation auprès d'instances politiques et lors d'événements;
- Élaboration d'outils : 1) Guide de démarrage et de développement d'un incubateur d'entreprises agricoles; 2) Rapport sur leurs impacts au Québec;
- Création d'espaces d'échanges sur des thématiques ciblées;
- Développement d'une offre de services.

Pour plus d'information, une vidéo de la conférence est disponible ici :

[Un réseau qui prend racine \(reseau-racines.ca\)](https://reseau-racines.ca)



4. CONFÉRENCE - RENETA

Par Jean-Baptiste Cavalier, coordonnateur



Dans cette visioconférence, il a été question du rôle et du fonctionnement de ce réseau d'espaces-tests agricoles en France, et de ses diverses retombées à l'échelle nationale et des territoires depuis sa création il y a plus de dix ans. Le contexte français ressemble au contexte québécois, notamment en lien avec la perte d'installations agricoles, la diminution du nombre de reprises familiales, le désir de la relève de s'établir sur de plus petites surfaces avec des investissements plus faibles.

L'historique du RENETA remonte à 2002 alors que dans le cadre d'un programme européen, l'idée de tests d'activités agricoles germe. Le premier dispositif de test agricole a été mis en place en 2005, suivi en 2007 par la création d'autres espaces-tests pour l'activité agricole. Entre 2008 et 2011, il y a eu une multiplication du nombre d'espaces-tests agricoles, mais les projets n'étaient pas tous ancrés dans le même système de valeurs. Afin de standardiser le service, le RENETA (Réseau national des espaces-tests agricoles) a pris forme en 2012. Les membres du RENETA se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire ainsi que l'éducation populaire. La coopération, la mutualisation et la réciprocité sont des fondements de base pour tous les membres du RENETA.

Les options de sorties pour les participants sont la poursuite (74 %), l'ajustement (10 %) ou l'abandon du projet d'entreprise agricole (16 %).

Chaque espace-test comprend :

- Un cadre légal d'exercice (hébergement juridique);
- Des moyens de production (foncier, bâtiments, matériels);
- Un accompagnement (un coordonnateur entre le porteur du projet et les autres acteurs).

Chaque organisation occupant une fonction dans l'espace-test peut être membre du RENETA.

Par ailleurs, le conférencier a expliqué la différence entre un espace test qui est éphémère, avec une possibilité d'établissement à long terme au terme du test, et un espace test qui est permanent, voué à demeurer un espace-test puisqu'il héberge les entreprises agricoles que durant la durée du test. Il a aussi indiqué la part d'hommes et de femmes réalisant un test d'entrepreneuriat et aussi les ratios entre l'entrepreneuriat collectif et individuel. Cette conférence a mis en lumière quelques indicateurs d'impacts bénéfiques qui sont employés en France et les sources de financement pour l'opérationnalisation du RENETA.

Axes du RENETA :

1. Défendre et valoriser les nouveaux dispositifs de test;
2. Accompagner les projets émergents et les dispositifs d'accompagnement;
3. Faire évoluer les dynamiques locales (fréquence de rencontres, parties prenantes, ...);
4. Consolider les structures, construire une gouvernance équilibrée.

Quelques données sur les espaces-tests agricoles en France :

- Type : 70 lieux tests permanents et 300 lieux tests éphémères;
- Production : Maraîchage (62 %), autres végétales (20 %), élevage (12 %), autre-arboricole (8 %);
- Dont 81 % avec l'accréditation biologique;
- Participants : 50 % (Homme) 50 % (Femme);
- Projet : 64 % individuel et 36 % (collectif);
- Moyenne d'âge 35 ans.

Pour plus d'information, une vidéo de la conférence est disponible ici :

[Les espaces-tests agricoles du réseau RENETA \(reseau.racines.ca\)](https://reseau.racines.ca)

5. PANEL – À LA DÉCOUVERTE DES INCUBATEURS



Étant donné que les incubateurs d'entreprises agricoles sont relativement récents au Québec, nous avons profité du premier rendez-vous annuel du Réseau Racines pour montrer leur diversité, leurs points de convergence et leurs défis. Six incubateurs d'entreprises agricoles ont été présentés, trois en matinée et trois durant l'après-midi.

L'ATELIER AGRICOLE

Présenté par Marlène Lagacé, agronome et coordonnatrice

Marlène Lagacé nous a présenté l'offre d'espaces locatifs pour la culture maraîchère de L'Atelier agricole, un incubateur fondé en 2021 et soutenu par la MRC de Montmagny. Cet incubateur évolue sur deux sites : le premier se trouve dans la Ville de Montmagny et le second est situé à Saint-Paul-de-Montminy. Les sites ont deux vocations distinctes. En effet, on trouve des jardins collectifs qui sont destinés à la communauté et un incubateur qui vise l'entrepreneuriat agricole. L'incubateur débute sa deuxième saison en 2024. Dans ce volet, les participants bénéficient d'une parcelle de terre au champ et/ou en serre en location, d'un accès à des infrastructures et des équipements et d'un service d'accompagnement agronomique. Dans la MRC de Montmagny, c'est la même personne qui assure la coordination de l'incubateur et le service L'ARTERRE dédié au maillage entre aspirants et cédants. Cela représente une force pour les participants à l'incubation. La coordonnatrice indique néanmoins des défis pour le recrutement des participants, la valorisation du métier d'agriculteur, la mobilisation de la communauté autour de ce projet novateur et la pérennisation de l'incubateur.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter ici la présentation offerte par cet organisme : [À la découverte des incubateurs d'entreprises agricoles : L'Atelier agricole \(reseau.racines.ca\)](https://reseau.racines.ca)

INCUBATEUR LES TERRES DU POSSIBLE / FIDUCIE AGRICOLE UPA-FONDACTION

Présenté par Marc-André Côté, directeur général de la Fiducie Agricole UPA-Fondation

L'incubateur a pris son envol en 2020 sous l'initiative de la MRC des Chenaux. Situé à Sainte-Anne-de-la-Pérade, il vise à favoriser le démarrage d'entreprises agricoles en régime biologique. Récemment, la Fiducie

UPA-Fondation s'est portée acquéreuse de la terre dédiée aux activités de l'incubateur Les Terres du possible. M. Côté, directeur de la Fiducie, a expliqué comment cela s'est fait et ce que ça implique pour l'incubateur. Il a profité de l'occasion pour présenter la Fiducie Agricole UPA-Fondation. La Fiducie acquiert des terres agricoles partout au Québec selon les projets qui lui sont proposés. Le constat est fait qu'il y a plusieurs demandes, mais que les projets n'ont pas tous la maturité requise pour conclure des ententes. M. Côté confirme l'effervescence par un grand nombre de projets qui sont toujours en analyse, plusieurs en Montérégie. Voici quelques détails supplémentaires en lien avec les fiducies d'utilité sociale agricoles (FUSA) :

- Mission : préserver les terres agricoles à perpétuité;
- Sans vision spéculative, la terre ne se revend jamais, elle est louée sur le long terme;
- Impossibilité de modifier la mission.

La fiducie agricole se distingue d'une firme d'investissement sur plusieurs points, notamment :

- La location est sécurisée sur le long terme;
- La propriété demeurera québécoise;
- Privilégie une agriculture diversifiée;
- La protection de la vocation agricole de la terre;
- Mise sur un loyer accessible pour couvrir les frais.

Monsieur Côté a présenté quelques constats tirés de ses démarches avec des incubateurs d'entreprises agricoles, dont Les Terres du Possible :

- Les utilisateurs potentiels sont plus rares que l'on pense;
- Il est important de réfléchir en amont à la concurrence potentielle entre les utilisateurs;
- Les liquidités sont faibles chez les utilisateurs;
- Les utilisateurs ont souvent le désir de se loger sur leurs lieux de production et de s'y établir à long terme, ce qui suppose que l'incubateur poursuive ses activités sur d'autres sites.

Pour l'incubateur, la fiducie permet de faire des baux distincts de parcelles sans morceler le lot. Il est possible de faire des ententes sur le long terme et l'argent sert à la productivité plutôt qu'au remboursement de la terre. Pour l'instant, la politique de la Fiducie UPA-Fondation est de s'intéresser à toutes les régions du Québec, à tous les types de productions agricoles et à toutes les tailles d'entreprises.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter ici la présentation offerte par cet organisme : [Est-ce que les fiducies d'utilité sociale peuvent aider les incubateurs d'entreprises agricoles?](#)

AGRI-CARBONEUTRE

Présenté par Élisabeth Ménard, présidente

L'organisme fondé en 2017 mise sur l'automatisation et l'utilisation de l'intelligence artificielle requise pour que les fermes du Québec soient carboneutres en 2050. La présidente a indiqué que les bancs d'essai se réalisent sur un site de 43 hectares à Saint-Bruno-de-Montarville. Elle indique que de 2 à 3 candidats y sont accueillis pour des cultures et des élevages saisonniers seulement. L'incubateur offre certains équipements ou en fait la location à court terme. La présentatrice insiste sur l'importance que la personne en incubation trouve un partenaire financier pour son projet. Cet incubateur présente un modèle qui ne vise pas l'établissement agricole, mais plutôt à générer de nouvelles technologies appliquées au monde agricole afin de réduire l'empreinte du secteur sur l'environnement. Enfin, elle a indiqué que les entrepreneurs doivent réaliser leur

projet sur une année, mais qu'ils peuvent se réinscrire jusqu'à 2 fois. Le financement est réalisé grâce à des royalties qui sont prises lors de la commercialisation ultérieure de la technologie développée. L'incubateur crée des technologies ici qui peuvent être utilisées au-delà des frontières du Québec.

Madame Ménard a présenté quelques technologies développées dans les dernières années, comme un système de détection des œufs d'un insecte nuisible à la production de céréales. Dans ce cas, l'intelligence artificielle permet une détection de l'importance du phénomène et guide l'agriculteur sur les mesures à prendre pour y faire face.

6. PRÉSENTATION SUR LES ENJEUX DE LA RELÈVE AGRICOLE

Par Véronique Simard-Brochu, Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ)



La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) a présenté des données sur ses 2000 membres. Il a été question des principaux défis, des enjeux contemporains et des atouts propres à la relève agricole d'aujourd'hui. La présentation a permis de cerner certains enjeux qui réduisent l'envie des membres de la relève de bénéficier des services d'un incubateur pour démarrer leur projet entrepreneurial, comme les baux de courte durée (3 ans et moins) alors que les institutions financières reconnaissent les baux d'une durée minimale de 5 ans.

Mme Simard-Brochu a profité de l'occasion pour aborder certains axes de revendications de la FRAQ :

- agroenvironnement et accès aux terres;
- éducation, emploi et santé;
- financement et transfert;
- mise en marché, transformation et traçabilité.

Elle a également présenté des éléments de réflexion de ses membres, tels que :

- la refonte du programme d'appui financier à la relève par un élargissement de l'accès et l'augmentation des sommes des subventions;
- la création d'un régime de retraite pour les exploitants et les salariés du monde agricole;
- la mise en place de prêts à long terme, avec des conditions favorables pour la relève agricole;
- la mise en place d'un crédit d'impôt pour les consommateurs, les entreprises, les institutions et les services publics qui s'approvisionnent en aliments locaux directement auprès des producteurs;
- la fin de l'iniquité fiscale lors de transferts apparentés et non-apparentés;
- la mise en place d'une aide financière pour la remise en culture de terres en friche;
- la création et l'entrée en vigueur d'une loi anti-spéculation sur le domaine foncier agricole.

7. ATELIER D'INTELLIGENCE COLLECTIVE SUR LE GUIDE DE DÉMARRAGE ET DE GESTION D'UN INCUBATEUR D'ENTREPRISES AGRICOLES

Comme convenu dans son plan d'action annuel, le premier outil commun du Réseau Racines à concevoir est un *Guide de démarrage et de gestion d'un incubateur d'entreprises agricoles*. Il s'agira d'un document phare du Réseau Racines, un incontournable pour les porteurs actuels et potentiels d'un tel incubateur. Nous voulions profiter de la présence des participantes et participants au *Rendez-vous* pour amorcer la conception de cet outil.

Objectifs et déroulement de l'atelier d'intelligence collective

Les objectifs de l'atelier étaient les suivants : **1)** définir, avec l'ensemble des personnes présentes, les contenus importants à intégrer dans chacune des sections du guide; **2)** Identifier les détenteurs de connaissances et d'expériences à mobiliser pour rédiger les contenus du guide. Pour ce faire, les 80 personnes présentes étaient réparties au sein de huit tables de discussion et d'idéation, soit deux tables pour chacune des quatre sections du guide qui correspondent aux quatre phases de développement et de gestion d'un incubateur d'entreprises agricoles.

Résultats

Ce qui ressort de cet atelier d'intelligence collective, c'est principalement une liste de questions auxquelles le guide devra répondre. Ces questions orienteront la réalisation du document.

Phase d'exploration | À cette phase, les initiateurs d'un potentiel projet d'incubateur cherchent à accroître leurs connaissances sur le sujet. Ils sont au début de leurs réflexions et souhaitent se familiariser avec le concept d'incubateur d'entreprises agricoles avant d'aller plus loin.

Les principales questions auxquelles le guide devrait répondre :

- Quels sont les avantages et les limites de l'incubation d'entreprises agricoles?
- Quels sont les types de structures juridiques possibles et selon le cas, quels sont les effets sur le fonctionnement de l'incubateur et les services offerts?
- Quelles sont les formes d'accompagnement envisageables pour les personnes participant à l'incubation, et qui peut offrir ces formes d'accompagnement?
- Quelles sont les sources de financement possibles pour un incubateur?
- Sur quelles bases établir des critères de sélection des utilisateurs et utilisatrices?

Phase d'évaluation des besoins et de la faisabilité | À cette phase, les initiateurs du potentiel incubateur évaluent les besoins et la faisabilité du projet. Ils souhaitent identifier les conditions essentielles à sa réalisation et le modèle adapté au territoire ciblé.

Les principales questions auxquelles le guide devrait répondre :

- Quelles caractéristiques du territoire faut-il prendre en considération pour évaluer les besoins pour un incubateur et, le cas échéant, définir le modèle d'incubateur adapté?
- Quels documents peuvent être consultés et quelles démarches peuvent être réalisées pour évaluer les besoins et définir un modèle d'incubateur adapté au territoire.
- Quels modèles d'incubateurs sont appropriés selon les besoins identifiés?

- Quelles ressources et organisations du territoire peuvent être mobilisées pour réfléchir et contribuer au développement d'un tel projet?
- Quelles sont les principales normes et réglementations à respecter?
- Comment évaluer la faisabilité du projet?

Phase de démarrage | Après avoir confirmé le besoin et évalué la faisabilité du projet, les initiateurs sont prêts à se lancer dans les étapes visant le démarrage de l'incubateur. Ils réfléchissent à l'ensemble des actions à réaliser et à l'ordre adéquat pour les réaliser.

Les principales questions auxquelles le guide devrait répondre :

- Quels modèles de gouvernance peuvent être envisagés?
- Quelles sont les bonnes pratiques en matière de gouvernance?
- Quelles sont les aptitudes recherchées pour les personnes qui coordonnent un incubateur?
- Comment entériner les rôles et les responsabilités du porteur et des partenaires?
- Quelles sont les composantes à intégrer au contrat entre l'incubateur et les personnes utilisatrices et quelles sont les bonnes pratiques en la matière?
- À quel moment amorcer les démarches de recrutement des utilisateurs et utilisatrices et quelles actions peuvent contribuer au succès de ces démarches?
- Dans quel ordre réaliser les étapes du démarrage de l'incubateur?

Phase d'opération et de gestion : Lorsque l'incubateur est en opération, les personnes responsables souhaitent perfectionner leurs connaissances afin de veiller à son bon fonctionnement. Elles souhaitent être informées des bonnes pratiques entourant la gestion d'un incubateur. Elles aimeraient également identifier des stratégies pour pérenniser les activités.

Les principales questions auxquelles le guide devrait répondre :

- Comment appliquer un processus d'amélioration continue du fonctionnement de l'incubateur?
- Comment assurer une saine gestion financière de l'incubateur?
- Comment maintenir de bonnes relations avec les utilisateurs et utilisatrices, et avec les partenaires de l'incubateur?
- Quelles données recueillir pour évaluer les impacts de l'incubateur?
- Quelles sont les bonnes pratiques en matière de communication et de promotion des services d'incubation d'entreprises agricoles?
- Comment planifier à long terme et veiller à la pérennisation des activités d'incubation?
- Comment favoriser l'intégration des utilisateurs et utilisatrices dans leur milieu d'accueil?

Enfin, pour répondre à ces multiples questions, des éléments de contenus ont aussi été suggérés :

- Quelques fiches détaillées d'incubateurs d'entreprises agricoles existants;
- Des témoignages d'utilisateurs et d'utilisatrices d'incubateurs;
- Des suggestions d'ateliers pour réfléchir collectivement au démarrage et au développement d'un incubateur d'entreprises agricoles.

8. PANEL – À LA DÉCOUVERTE DES INCUBATEURS (SUITE)



PLATEFORME BIOALIMENTAIRE BORÉALE SOLIDAR Présenté par Nathalie Dubé, coordonnatrice

La coordonnatrice a présenté les services offerts par cet incubateur localisé à Chicoutimi et qui a vu le jour en 2020. L'incubateur comprend 30 hectares de terres en régie biologique, des serres automatisées, des tunnels de cultures, une salle de semis, un conteneur réfrigéré ainsi qu'un kiosque de vente.

La mission se décline en trois volets :

- Soutenir la relève agricole et favoriser son établissement;
- Lutter contre l'insécurité alimentaire;
- Favoriser les partenariats en matière de recherche et de formation.

Pour réaliser sa mission, la Plateforme bioalimentaire boréale Solidar regroupe différents services :

- Un incubateur agricole
- L'ARTERRE, le service de maillage entre les aspirants et les cédants d'entreprises agricoles
- Des jardins de solidarité
- Des activités formatives et de recherche

Il a notamment été question des différents types d'utilisateurs : les « micro-incubés » sur des parcelles de 80 m² (renouvelable 3 fois) et les « incubés », sur des parcelles de 1 hectare (renouvelable 5 fois). Tous les types d'utilisateurs ont accès à de la machinerie agricole et à des petits équipements. Elle indique que le site est bien intégré et à proximité d'un grand centre, ce qui facilite la mise en marché pour les entrepreneurs. Elle a mentionné que le site permet la culture maraichère, mais également des arbustes fruitiers. Le rôle de la coordination concerne surtout les relations avec les partenaires formels et informels de la région.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la présentation de l'organisme ici : [À la découverte des incubateurs d'entreprises agricoles : Plateforme bioalimentaire boréale Solidar \(reseauagricoles.ca\)](https://reseauagricoles.ca/fr/la-decouverte-des-incubateurs-dentreprises-agricoles-plateforme-bioalimentaire-borale-solidar)

RÉSOTERRES

Présenté par Rudi Markgraf, chargé de projet sénior au CREDÉTAO

Le chargé de projet explique que l'incubateur possède quatre plateformes thématiques d'incubation et d'accélération d'entreprises agricoles en Outaouais : agroforesterie en Petite Nation, petits fruits dans La Vallée-de-la-Gatineau, maraîchage dans Les Collines-de-l'Outaouais et élevage animal dans Pontiac. Chaque site a ses particularités. D'une part, le site d'élevage aura des clôtures et permettra une rotation des pâturages pour les animaux. D'autre part, les productions fruitières sont mises en terre, car ces plantes requièrent plusieurs années pour produire. Enfin, pour l'agroforesterie, des espaces en champ et en forêt sont disponibles. Le site est aménagé avec des pommiers, des noisetiers, d'autres arbres à noix et des arbres forestiers.

RésOterres offre la location de parcelles en champ et en serre, d'infrastructures et d'équipements, en plus d'accompagner les entrepreneurs en démarrage et établis sur les territoires par la tenue de formations, le développement de projets de recherche et l'appui à de la mise en marché collective. Cet incubateur a indiqué tirer un grand bénéfice d'être intégré au Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais. Pour cet incubateur régional, une desserte dans chaque MRC de la région était une option permettant de rallier les visions politiques.

M. Markgraf a rappelé l'importance pour les utilisateurs d'avoir accès à un lot (une terre), un accès à l'eau ou à un système d'irrigation, des serres et de la réfrigération. De plus, les utilisateurs apprécient avoir accès à des équipements agricoles et à des espaces d'entreposage. Il est régulier de voir des entreprises utiliser une partie de la serre et une parcelle au champ. Le chargé de projet sénior mentionne son appréciation de l'utilisation de conteneurs maritimes pour créer des zones intérieures dans des milieux moins accessibles.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la présentation de cet organisme : [À la découverte des incubateurs d'entreprises agricoles : RésOterres \(reseauagricoles.ca\)](https://reseauagricoles.ca/fr/la-decouverte-des-incubateurs-dentreprises-agricoles-resoterres)

LE GERMOIR, PARCOURS D'INCUBATION

Présenté par Catherine Bourgault, chargée de projet

La chargée de projet a indiqué que ce projet concerté s'adresse à la relève agricole. L'incubateur porté par la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCBBSL) a démarré en janvier 2023 en ayant comme objectif de soutenir les producteurs du Bas-Saint-Laurent dans les premières années de vie de leur entreprise agricole. Le projet tire sa pertinence par le fait qu'en 2017, une étude a révélé que le tiers des fermes risquait d'être démantelé puisqu'aucune relève n'était identifiée. Après des consultations auprès de l'ensemble des parties prenantes, une coordination est engagée en 2020. Elle a comme mission de mener le projet pilote jusqu'en 2026 et d'accueillir un minimum de 16 participants, soit 2 par MRC du Bas-Saint-Laurent. Mme Bourgault a révélé que l'incubateur se base sur un accompagnement personnalisé qui offre du mentorat individuel et de groupe, de la formation, du réseautage, des conseils agricoles ainsi qu'une bourse d'établissement de 5000 \$ à la fin du parcours. L'incubateur maintient des relations partenariales avec le Réseau Agriconseil, le Collectif de formation agricole, le Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA), le réseau M, l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL) et Desjardins pour offrir sa

gamme de services. Mme Bougault a mis en lumière le fait que cet incubateur se distingue des autres incubateurs par le fait que les entrepreneurs doivent déjà avoir accès à une terre agricole pour être admissibles puisque l'incubateur n'en détient pas. Elle a expliqué que la situation géographique de la région ne permettait pas d'avoir de lieux physiques qui faisaient l'unanimité parmi les acteurs du milieu. Son modèle se rapproche beaucoup des espaces-tests éphémères présentés par le RENETA en début de journée. Elle a indiqué que les participants sont sélectionnés par des comités locaux dans chaque MRC. La sélection se base sur des critères communs comme la formation et l'expérience du candidat, la faisabilité du projet, la gestion des risques, les retombées potentielles des entreprises ainsi que sur des critères variables d'une MRC à l'autre afin que le Germeur puisse répondre aux besoins spécifiques des territoires.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la présentation de l'organisme : [À la découverte des incubateurs d'entreprises agricoles : Le Germeur, parcours d'incubation \(reseau.racines.ca\)](https://reseau.racines.ca)

APPRÉCIATION DE L'ÉVÉNEMENT :

Le sondage effectué auprès des participants indique que l'événement a été apprécié (Moyenne : 4,38/5). La conférence de Jean-Baptiste Cavalier ainsi que la présentation de chaque incubateur ont été les éléments qui ont créé le plus de valeurs parmi les 25 répondants. Les commentaires formulés portent sur l'apprentissage, l'élargissement des connaissances et l'inspiration pour poursuivre le développement d'incubateurs dans des formules répondants aux besoins des milieux.

REVUE DE PRESSE

- [Le Réseau Racines tient son premier Rendez-vous annuel - La Nouvelle Union et L'Avenir de l'Érable](#)
- [Les incubateurs d'entreprises agricoles au cœur du Rendez-vous annuel du Réseau Racines - La Nouvelle Union et L'Avenir de l'Érable](#)
- [L'accès aux terres, un enjeu pour la relève agricole - La Nouvelle Union et L'Avenir de l'Érable](#)
- [Un nouveau regroupement s'installe au Québec](#)

POUR NOUS SUIVRE > reseau.racines.ca | coordination@reseau.racines.ca | [infolettre](#)

